

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Activités d'intégration professionnelle			
Ancien Code	ECLG3B43AIP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG3430		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	326 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Pauline CLAEYS (pauline.claeys@helha.be) Yves DETHIER (yves.dethier@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est l'occasion pour les étudiants :

- de réaliser un stage d'envergure dans le milieu professionnel, et rencontrer les exigences en termes d'objectifs et de comportements,
- de vivre une expérience concrète de la pratique d'un métier,
- de participer aux activités quotidiennes d'une entreprise/institution,
- de se positionner par rapport à leurs pratiques
- de rédiger un rapport de stage
- de se préparer à leur intégration dans la vie professionnelle

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles en y intégrant les enjeux liés au développement durable
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
- 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur
- 2.4 Assurer l'interface entre les différents services et interlocuteurs

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**

- 3.1 Respecter les règles juridiques, douanières et administratives liées à l'approvisionnement, l'expédition et l'entrepôt
- 3.2 Utiliser les outils informatiques de base tels que la messagerie électronique, le traitement de texte, le tableur et la base de données
- 3.3 Utiliser les logiciels spécifiques au secteur de la logistique
- 3.4 Optimiser les opérations logistiques

- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
- 4.2 Mettre en place et interpréter les tableaux de bord et indicateurs de performance en matière de logistique
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
- 5.1 Identifier et proposer des solutions adaptées aux besoins du client
- 5.3 Assurer le suivi documentaire et physique des opérations

Acquis d'apprentissage visés

Voir les acquis d'apprentissage visés dans les fiches descriptives des activités d'apprentissage composant cette Unité d'Enseignement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : ECLG2B30AIP
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG3B43AIPA	Stage II	302 h / 14 C
ECLG3B43AIPB	Séminaire monde du travail FR & ENG	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG3B43AIPA	Stage II	140
ECLG3B43AIPB	Séminaire monde du travail FR & ENG	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :
Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE. Aussi, la non présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

L'association entre un stage et un séminaire sur le monde du travail en anglais et en français présente une cohérence pédagogique forte en offrant aux étudiants une préparation complète à l'insertion professionnelle dans un contexte multilingue. Le stage permet aux étudiants d'acquérir une expérience concrète, de se familiariser avec les pratiques professionnelles et d'améliorer leurs compétences en milieu de travail. Parallèlement, le séminaire leur fournit les outils linguistiques et culturels nécessaires pour naviguer efficacement dans des environnements de travail où l'anglais et le français sont utilisés. Cette approche intégrée renforce leur capacité à communiquer, à comprendre et à s'adapter aux exigences linguistiques du marché du travail international, tout en consolidant leurs expériences pratiques par une réflexion approfondie en deux langues clés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage II			
Ancien Code	4_ECLG3B43AIPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG3431		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	14 C	Volume horaire	302 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pauline CLAEYS (pauline.claeys@helha.be)		
Coefficient de pondération	140		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet à l'étudiant d'effectuer un stage fonctionnel de perfectionnement dans le secteur touristique et des loisirs afin de confronter en milieu professionnel ses compétences de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir. Le stage de Bloc 3 se distingue du Bloc 2 par le fait que durant ce dernier, l'étudiant assume des responsabilités plus importantes, travaille de manière plus autonome, propose des initiatives et développe une réflexion critique sur les pratiques de l'entreprise afin de préparer sa future entrée dans la vie active. Les étudiants, qui le souhaitent, peuvent profiter de cette expérience pour identifier une problématique propre à la vie de l'entreprise qu'ils pourront, ensuite, comprendre et analyser dans le cadre du Travail de fin d'études

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'Unité d'Enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Agir de manière autonome dans la recherche des lieux de stage
- Maîtriser la langue française et/ou étrangère à l'oral et à l'écrit ainsi que les outils informatiques en relation avec la situation professionnelle
- Faire preuve de ponctualité, d'intégration à l'équipe, d'attitude professionnelle vis-à-vis des personnes rencontrées
- Travailler en autonomie, en prenant des initiatives et faisant preuve de créativité et de proactivité
- Adopter une attitude réflexive
- Pouvoir apporter des solutions à un problème
- Respecter les consignes et les échéances, les règles juridiques et administratives
- S'adapter à la terminologie et aux outils de la profession
- Tenir compte des avis et se remettre en question dans un souci d'amélioration
- Rédiger un rapport en respectant une trame
- ...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rechercher un lieu de stage et réaliser les démarches administratives nécessaires
Réaliser des missions ciblées les plus complètes possibles
Confronter les compétences acquises jusqu'alors (savoirs, savoir-faire, savoir-être) en tenant compte des impératifs de la direction de l'entreprise et de la clientèle
Mettre en pratique les acquis théoriques de la formation, dans une approche réflexive et porteuse de solutions
Travailler activement au sein d'une équipe en s'y intégrant
Rédiger un rapport en respectant un contenu minimal défini
Le stage de 3 mois consécutifs à temps plein se déroule obligatoirement dans un établissement ayant un lien direct avec le secteur du tourisme et des loisirs. Il peut être réalisé en Belgique ou à l'étranger.
Le contenu du stage est négocié de commun accord entre l'étudiant, l'entreprise et le responsable de l'unité

d'enseignement (objectifs, missions, tâches...). Le stage est supervisé par le maître de stage de l'entreprise.

L'étudiant est responsable des données complétées dans les documents (dossier de stage) :

-demande de stage en un exemplaire conservé par le coordinateur de section

-convention de stage dont chacune des parties conserve un exemplaire

...

Démarches d'apprentissage

Exposé préalable du responsable de l'unité d'enseignement sur la problématique des stages (Accueil en septembre).
Suivi de l'étudiant dans les différentes étapes : recherche d'un lieu de stage et prise de contact et de rendez-vous en entreprise, activation de la procédure d'acceptation et d'enregistrement du stage, réalisation du stage, rédaction du rapport de stage.

Evaluation du stage sur site par le maître de stage et par un membre de l'équipe pédagogique.

Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Les modalités, supports et propositions de lieux de stage sont disponibles sur la plateforme d'apprentissage en ligne de la HELHa.

Entretiens individuels de préparation au stage et suivi par le responsable des stages.

Bureau international en support à la recherche de stages à l'étranger

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs, ou autres supports, vademecum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale de l'étudiant portera sur les aspects suivants :

- grille d'évaluation du Maître de Stage (60 %)
- rapport de visite de l'enseignant auprès de l'entreprise (15%)
- Dossier de stage, rapport de stage écrit de l'étudiant (25%)
- prise en compte d'éléments pouvant moduler la note finale (démarches, respect des consignes, respect des échéances, intérêt du lieu de stage...) par le titulaire de l'activité d'apprentissage.

Si l'étudiant.e n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

En cas de non remise du rapport, la note de l'AA sera PP (Pas Présenté). Pour autant que le stage ait été presté en totalité au Q2, le rapport pourra alors être représenté au Q3.

En cas de renvoi pour faute grave, la note de l'AA sera Z (Zéro).

En cas de fraude, la note de l'AA sera FR (Fraude) et l'AA ne pourra pas être représenté au Q3

En cas de motif légitime reconnu par la Coordination et la Direction, la note de l'AA sera ML.

Un stage de B3 n'est pas organisable au Q3. En cas de non validation, l'AA devra donc être représentée dans sa totalité l'année académique suivante.

Les modalités opérationnelles seront postées sur Connected au regard de l'AA.

Si le maître de stage a répondu « non » à au moins l'une des questions suivantes issues de la grille d'évaluation :

« Le stagiaire a-t-il globalement donné satisfaction durant son stage ? »

« Estimez-vous que le stagiaire sera à l'avenir capable de donner satisfaction dans un stage du même type et/ou dans une activité professionnelle du même type »,

La note de l'AA sera automatiquement inférieure à 10 et, de facto, en échec.

La coordination stage accordera cette note sur base des grilles d'évaluation du maître de stage, du professeur visiteur et du rapport de stage.

Les étudiants diplômables en janvier :

L'AA est réorganisable en janvier, et le contenu de l'évaluation portera sur le même contenu et via les mêmes modalités qu'en N-1

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap + Stg	100		
Période d'évaluation						

Rap = Rapport(s), Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 140

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE. Aussi, la non présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire monde du travail FR & ENG			
Ancien Code	4_ECLG3B43AIPB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG3432		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves DETHIER (yves.dethier@helha.be) Yves DETHIER (yves.dethier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage permet à l'étudiant de se préparer à entrer sur le marché de l'emploi, l'apprentissage va de la recherche d'un emploi jusqu'à l'entretien d'embauche.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable d'effectuer ces tâches en français et en anglais :

- identifier ses attentes professionnelles
- identifier ses points forts et points faible
- rédiger un CV attractif et créatif
- rédiger une lettre de motivation cohérente avec son profil, l'offre d'emploi sélectionnée et ses attentes professionnelles
- passer un entretien d'embauche et pouvoir mettre ses compétences en évidence
- créer et compléter son profil LinkedIn

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Démarche de recherche d'un emploi - en anglais et en français

- analyse d'offres d'emploi et du profil recherché,
- identification des "Soft Skills" (= compétences interpersonnelles) de chacun. Comment les mettre en évidence et les utiliser pour obtenir le "job parfait"?
- identification des valeurs de chacun ainsi que des valeurs véhiculées par une entreprise,
- rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation adaptés à l'entreprise et au profil recherché,
- entretien d'embauche

...

Démarches d'apprentissage

- approche interactive et progressive
- théorie, exercices dirigés
- jeux de rôles, simulations
- mise en pratique par les étudiants
- approche collaborative
- travail en autonomie
- Prise de notes du vocabulaire au soin de l'étudiant

-Participation active en classe

Dispositifs d'aide à la réussite

- guidance personnalisée
- disponibilité des enseignants pour répondre aux questions
- auto-évaluation

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, vademécum, directivessuront déposésur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- 1) Dossiers de candidature à remettre en français (1) et en anglais (1) (offre d'emploi, CV et lettre de motivation) pour 20% de la note.
 - 2) Examen oral entretien d'embauche bilingue qui vaut 80% de la note .
- Mêmes modalités d'examen pour le Q3.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Activités pédagogiques

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique complémentaire faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée.Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Les étudiants « diplômables » en janvier

L'évaluation est réorganisable en janvier, et le contenu de l'évaluation portera sur le Q1 de l'année actuelle et le Q2 de l'année précédente, tant pour la 1ere que pour la 2e session. Les modalités d'évaluation seront les mêmes que celles mentionnées ci-dessus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité.

d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).